



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Western Fair Raceway		London (Ontario)	
Date	30 mai 2025		Heure de départ	17 h 50
Conditions météorologiques	Nuageux Pluie légère (Temp. : 15 °C)		Vent	Nord-Ouest 24 km/h
État de la piste	Courses 1 à 12 : Rapide (Variante 0 s.)			
Nombre de courses	12	Courses de qualification	Inscriptions totales	105
Paris mutuels	\$ 792,579			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant
Juge en chef Craig Walker	Juge associé Tyler Fines		Juge associé David Stewart Jr.	
Vétérinaire officiel Dr Chris Robson				

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Rien à signaler.

COURSES

Camluck Classic

Forest City Pace

OSS Grassroots – Poulains et hongres ambleurs de trois ans

London Classic Sale Series Finals

Course 1 – Enquête

Le #3, "Brydown Green Bean ", (R. Doyle), a fait un bris d'allure avant le départ et ne s'est pas rendu à l'intérieur du poteau de remboursements.

Un remboursement totalisant \$ 1,839 a été effectué.

Aucune vidéo n'est nécessaire, car le cheval était trop loin en arrière.

Course 2 – Examen de la course allant jusqu'au poteau de $\frac{3}{4}$ de mille.

Le #4, "The Lies We Tell", (D. Maclellan), arrivé en 4^e position, éprouve des difficultés sans pour autant faire de bris d'allure

Course 3 – Examen des pylônes aux alentours du dernier virage.

Aucune infraction signalée.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – **Enquête**

Examen des nombreux chevaux ayant fait des bris d'allure dans la course (5 des 8 ont fait des bris d'allure) avant et après le départ allant jusqu'au poteau de $\frac{1}{4}$ de mille.

Le #2, "PC Sunshine Girl", (S. Fillion), arrivé en 3^e position, a été placé en 8^e position, pour un bris d'allure prolongé (plus de 25 foulées).

Le #5, "Pier Ho Emerald", (D. Thiessen), arrivé en 5^e position, n'a pas enfreint les règles sur les bris d'allure après le départ, puis a été placé en 4^e position.

Le #8, "Don't Change My Naam", (B. Richardson), a fait un bris d'allure avant le départ, s'est rendu à l'intérieur du poteau de remboursements.

Il a terminé la course en 6^e position sans enfreindre les règles sur les bris d'allure et a ensuite été placé en 5^e position.

Les #4, "Trophy Wife", (L. Roy), et #6, "Angel Fly Away", (J. Macdonald), ont fait des bris d'allure avant le départ et se sont rendus à l'intérieur du poteau de remboursements.

Le #6 doit se qualifier pour les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/xbgXw9fLbdg>

Course 6 – **Enquête**

Examen de la course dans le dernier virage pour une éventuelle obstruction commise par le #1, "Wicked Express", (D. McNair), arrivé en 2^e position, au #5, "Wicked Storm", (S. Fillion), arrivé en 5^e position.

Après l'examen de la vidéo et une discussion avec le conducteur, Samuel Fillion, on a conclu qu'il n'y avait pas besoin d'aucun changement.

Lien pour la vidéo d'enquête – https://youtu.be/0JB4Vsvz4_o

Course 7 – **Enquête**

Examen du dernier droit où le #3, "Rollex" (A. Sorrie) arrivé en 1^{re} position, alors qu'il menait le peloton, avait dévié vers l'extérieur directement dans le parcours du #6, "Time Passer", (J. Macdonald), arrivé en 2^e position.

Après avoir examiné la vidéo et discuté avec les deux conducteurs, il a été établi que le #3, qui ressentait de la fatigue alors qu'il menait la course, a dévié vers l'extérieur et a bousculé le #6 en plaçant une roue en dessous de lui.

La vidéo montre également que la roue extérieure du sulky du #3 entre en contact avec le pied arrière gauche du #6.

Le #3 a terminé la course en 1^{re} position et a été placé en 2^e position pour une infraction aux règles Standardbred 22.05.01 (a)(d) et 22.09 de la CAJO.

Liens pour les vidéos d'enquête

(Vue de la tour frontale et de la caméra panoramique du haut)

https://youtu.be/Ln_xKfK9Rko

(Vue panoramique en contre-plongée)

<https://youtu.be/0kxM1YFn3ww>

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – **Enquête**

Examen du bris d'allure survenu au #4, "Odds On Platinum", (L. Roy) allant dans le premier virage.

Le cheval a fait le bris d'allure par lui-même.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/4BGuZ0qqs94>

Nous avons reçu un appel de l'écurie de prélèvement après la course.

Le #5, "So Much More", ne s'est pas rendu directement et sans délai dans la zone de rétention.

L'entraîneur, Don Beatson, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 9.11.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #3174667

Course 11 – ***Camluck Classic***

Enquête

Examen du dernier droit où le #5, “Brue Hanover”, (J. Macdonald), arrivé en 1^{re} position, passe à l’intérieur du #4, “Ervin Hanover”, (D. McNair) avant la ligne d’arrivée.

Après avoir examiné la vidéo et discuté avec les conducteurs, Doug McNair et James Macdonald, il a été établi que le #5 n’avait pas eu suffisamment d’espace pour dépasser le #4 à l’intérieur et qu’il s’est rendu à l’intérieur des deux derniers pylônes avant la ligne d’arrivée.

Le #5 a été dépassé à la ligne d’arrivée par les #4 et #6, “Chase H Hanover”, (T. Borth).

Le #5 a terminé la course en 1^{re} position et a été placé en 3^e position pour une infraction à la règle Standardbred 18.08.02 de la CAJO, qui stipule que :

Un cheval en pleine foulée ou une partie du sulky d’un cheval quittant le parcours, en se rendant au-delà des limites intérieures des pylônes, qui constituent les limites intérieures de la piste, sans que les actions d’un autre conducteur ou cheval en soient à l’origine, est réputé avoir enfreint la présente règle.

De plus, lorsqu’un acte d’obstruction fait en sorte qu’un cheval ou une partie du sulky d’un cheval franchissent les limites intérieures des pylônes et que le cheval est placé par les juges, le cheval à l’origine de l’obstruction doit être placé derrière le cheval auquel il a provoqué l’obstruction.

Aux fins du placement, les dispositions suivantes s’appliquent :

(a) Si un cheval en pleine foulée ou une partie du sulky d’un cheval passe au-delà des limites intérieures des deux (2) pylônes consécutifs, le cheval fautif doit être placé derrière tous les chevaux qui sont dépassés par le cheval fautif à la ligne d’arrivée.

(c) Si, de l’avis des juges, un cheval pendant l’allure, ou une partie du sulky du cheval, passe à l’intérieur d’un ou de plusieurs pylônes et que cette action a donné au cheval un avantage injuste sur les autres chevaux dans la course ou a contribué à améliorer sa position dans la course, le cheval peut être placé à la discrétion des juges.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/591j5Qocfu4>

Course 12 – Le #1, “Lamborghini Lou”, (B. McClure), a terminé la course avec de l’équipement brisé (support de tête).

Réclamations :

Aucune